

NOUS AVONS REFUSÉ DE SIGNER L'ACCORD CADRE EN VUE DE LA CRÉATION DU CENTRE NATIONAL DE LA MUSIQUE

À l'occasion du Midem, le ministre de la Culture a signé un accord cadre concernant la création d'un Centre National de la Musique (CNM).

Les prescripteurs de cette nouvelle instance essaient de faire croire que la filière musique, dans toutes ses composantes, approuve cette initiative.

C'est faux.

Malgré des manœuvres de toutes sortes pour nous convaincre, nous avons refusé de signer.

Nous nous opposons à la création de ce CNM qui empiète sur les missions du ministère de la Culture et sur son budget, avec un prélèvement dès 2012, sur ses crédits d'un minimum de 15 millions d'euros (qui seront abondés en cours d'année à hauteur des besoins). Dans le même temps, le Président de la République maintient la réserve parlementaire qui va réduire de 6% les financements du Ministère à la création, à l'éducation artistique et à la démocratisation culturelle.

AFIJMA – Association des festivals innovants en jazz et musiques actuelles

AFO – Association française des orchestres

CPDO – Chambre professionnelle des directions d'opéra

FRANCE FESTIVALS – Fédération française des festivals internationaux de musique

FUTURS COMPOSÉS – Réseau national de la création musicale

GRANDS FORMATS – Fédération d'orchestres de jazz et de musiques à improviser

PROFEDIM – Syndicat professionnel des producteurs, festivals, ensembles, diffuseurs indépendants de musique

REMA – Comité français du Réseau européen de musique ancienne

SNSP – Syndicat national des scènes publiques

SYNDEAC – Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles

SYNOLYR – Syndicat national des orchestres et des théâtres lyriques